



FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

Comité Régional Grand-EST : Formation de dirigeants

Les différents types de subventions



les différents organismes qui peuvent attribuer des subventions

- l'état
- la région Grand Est
- les départements
 - ou la Collectivité Européenne d'Alsace pour le 67 et le 68
- les communautés d'agglomérations
 - par exemple M2A, Reims Métropole, Eurométropole ...
- les communes



les différents types de subventions : l'état

- l'ANS « part territoriale »
 - agence nationale du sport
 - gérée par la fédération
- le FDVA
 - fond de développement de la vie associative
 - géré par JS
- tous deux à compléter sur **LCA**



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association



FDVA
FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE



FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

les différents types de subventions : l'ANS

- agence nationale du sport
- finance les projets « éligibles » :
 - définis par l'ANS et le ministère
 - + projets prioritaires fédéraux



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

Les contraintes d'une demande ANS par LCA ?

- pour remplir la demande de subvention
- il y a des dates définies « ouverture de la campagne »
 - ce sera de début mars au 21 mai
- le CRF pour les actions 2021 (pour les structures concernées)
 - avant le 30 juin
 - sinon votre demande de subvention ne sera pas transmise

Les subventions attendues

- pour les Clubs et les Codep
- entre 1 500 € et 4 500 € maximum seront accordés
- somme totale pour les clubs sur le Grand Est :
 - 20 423 €
- pour les Codep
 - 10 535 €
- possibilité d'intervention nationale pour majorer cette somme si projet exceptionnel.

les différents types de subventions : le FDVA

- fond de développement de la vie associative
- finance
 - les formations des bénévoles
 - différent de formation de cadre -> projet fédéral
 - le fonctionnement et les projets innovants
 - par exemple création de section de plongée enfant, prise en charge handisub, sport santé ...



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

les différents types de subventions : l'état



- la politique de la ville -> **Le portail Dauphin**
- <https://usager-dauphin.cget.gouv.fr/>
 - au niveau état, région, département, communauté de communes et communes
 - ce sont des dossiers légèrement différents, plus facile à compléter en général
 - ils concernent les actions en faveur des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)
 - et les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)
 - <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=home>

les différents types de subventions

- **Le portail Dauphin**

- attention au compte rendu des actions pour consolider la subvention
- il faut avoir le numéro de la subvention
- et ce n'est pas le numéro de la demande
 - celui-ci est unique et figure sur votre demande
- **mais celui qui figure sur le papier qui vous accorde la subvention**
- et qui correspond à celui qui figure sur le virement !
- sinon il est impossible de remplir le CR d'activités

les différents organismes qui peuvent attribuer des subventions

- La région Grand Est
- Subventionne le comité régional Grand Est
 - 8 000 € par an sur l'olympiade écoulée
 - 2 000 € pour les formations de cadres
 - 6 000 € pour le fonctionnement du comité



les différents organismes qui peuvent attribuer des subventions



- La région Grand Est subventionne également le matériel et les équipements « lourds » et forcément **mutualisés** :
 - la cale d'accès handi à la gravière du Fort
 - les compresseurs de la gravière du Fort

les différents organismes qui peuvent attribuer des subventions

- La région Grand Est



- Participe au financement des sorties et vacances des jeunes des QPV ...

les différents organismes qui peuvent attribuer des subventions

- les départements
 - certains financent des actions, du matériel lourd, du petit matériel ...
 - politique propre à chaque département

les différents organismes qui peuvent attribuer des subventions

- les communes et les communautés de commune
 - politique sportive propre à chaque structure
 - il n'y a qu'à voir le prix des piscines ...

autres sources de financement

- le mécénat
- par des entreprises privées
- possible pour des opérations ponctuelles ... ou sur la durée
 - banques, grandes surface, artisans ...

Objectif de la journée : les subventions d'état

- elles passent par LCA



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

Transférabilité

- si vous savez utiliser LCA
- vous saurez remplir les autres demandes :
 - le portail Dauphin
 - les dossiers de la région, des départements, des comcom, des communes

Un mot sur les subventionnements fédéraux

- ils sont interdits !
- un OD ou la FFESSM n'a pas le droit d'attribuer de subventions aux clubs
- une exception : la **création** d'une section « activité jeunes »
 - le CR Grand Est vous accorde une somme de 500 € pour l'équipement
 - si licences jeunes ou enfants > à 8

Merci pour votre attention

- Avez-vous des questions ?